



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

**Groupement Finances et Commande
Publique**
**Service Optimisation des Ressources
Financières**

Formulaire à télécharger
DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS

Objet : Formulaire de demande de DPS

Affaire suivie par : Lucile RALITE

Téléphone : 04.67.10.35.93

Courriel : dps@sdis34.fr

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault peut vous accompagner lors de l'organisation de vos événements en termes de Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS).

Voici les éléments nécessaires à nous communiquer pour l'établissement d'un DPS.

Merci de nous adresser toutes vos demandes en respectant **un délai minimum de 1 mois** avant la date de votre événement.

Vos demandes sont à envoyer :

- Par mail à l'adresse suivante : dps@sdis34.fr
- Par courrier :
SDIS 34
150 Rue Supernova
34570 VAILHAUQUES

PARTIE ADMINISTRATIVE

Nom de l'établissement :

Nature juridique de l'établissement (société, collectivité territoriale, association...) :

Nom et qualité de la personne signataire de la convention :

Numéro SIRET : Code APE :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Nom du contact :

Téléphone :

Adresse mail :

PARTIE EVENEMENT

Nature de la manifestation :
Date(s) de l'évènement :
Horaires (début et fin) :
Adresse de la manifestation :
(lieu de rendez-vous)
Code Postal : Ville :
Nom du contact sur place :
Téléphone :

PARTIE MOYENS DE SECOURS

Surveillance : Public Acteurs/Chanteurs/Groupes Sportifs Mixte

Effectif du public attendu au plus fort de l'évènement : < 1500 < 5000 < 10000 > 10000

Présence de risques particuliers : Animaux Engins motorisés Terrain accidentogène (cours d'eau, route...)

Surveillance désirée : Statique Mobile Mixte

Moyens de secours souhaités :

Ambulance Infirmier Moyen incendie Autre : préciser ci-dessous (3 secouristes)

Accessibilité des Secours/Point d'accueil (avenue, rue, chemin...) :

Observations particulières concernant l'évènement :

Fait le :
A :

Signature et cachet :